REGLEMENT DU 3ème «Tournoi Interentreprises»
Vierzon Football Club

ARTICLE 1: Le **Vierzon Football Club** organise le vendredi 10 juin 2022:
Le Tournoi « **Interentreprises** ».

ARTICLE 2: Ce tournoi regroupe 20 équipes réparties en 4 poules de 5 équipes sur 4 terrains.

1ère phase: Phase de groupes, en matchs **de 1x12 min**
A l'issue de cette phase, un classement est établi dans chaque groupe.
En cas d'égalité à l'issue de cette 1ère phase, les équipes seront départagées par:
-1/la différence de buts particulière,
-2/la différence de buts totale,
-3/la meilleure attaque,
-4/la meilleure défense,
-5/une série de 3 tirs au but,
-6/une ou plusieurs séries de 1 tir au but.

Les 1ers et 2èmes de chaque poule vont constituer les quarts de finale de la phase éliminatoire de la 1ère à la 8ème place au classement.
Les 3èmes et 4èmes vont, eux, constituer les quarts de finale de la phase éliminatoire de la 9éme à la 16ème place au classement.
Les 5émes de chaque poule vont, eux, constituer les demi- finales de la phase éliminatoire de la 16éme à la 20ème place au classement.

2ème phase: Quart de finale de la phase éliminatoire **en 1x12 min**
Des matches croisés 1er-2ème (1pA-2pB) F, (1pC-2pD) G et (2pA-1pB) H et (2pC-1pD) I
Des matches croisés 3ème-4ème (3pA-4pB) J, (3pC-4pD) K et (4pA-3pB) L et (4pC-3pD) M
En cas d'égalité à l'issue de chaque match de cette 2ème phase, ***pas de prolongations,*** **les Équipes seront départagées par:**
1° une série de 3 tirs au but, 2° une ou plusieurs séries de 1 tir au but.

3ème phase: ½ Finales de la phase éliminatoire en **1x12 min**, les vainqueurs des quarts de finale se rencontrent : V vainqueurs P perdant.
(VF-VG) et (VH-VI) 1er-4ème places, (PF-PG) et (PH-PI) 5ème-8ème places, (VJ-VK) et (VL-VM) 9ème-12ème places, (PJ-PK) et (PL-PM) 13ème-16ème places.

Finales de classement: (VF-VG) et (VH-VI) 1er-4ème places, (PF-PG) et (PH-PI) 5ème-8ème places, (VJ-VK) et (VL-VM) 9ème-12ème places, (PJ-PK) G et (PL-PM) H 13ème-16ème places. Finale et matchs de classements.
En cas d'égalité à l'issue de chaque match de cette 3ème phase (½ Finales et Finales de Classement), ***pas de prolongations,*** **les équipes seront départagées par:**
1° une série de 3 tirs au but, 2° une ou plusieurs séries de 1 tir au but.

ARTICLE 3: Chaque équipe pourra utiliser **10 (8+2) joueurs maximum**

ARTICLE 4: Le règlement est celui du football à 8, les 2 remplaçants peuvent participer à chaque rencontre. Le joueur sorti devient remplaçant.
Seuls les changements s'effectueront rapidement sur ordre du responsable d'équipe sans accord de l'arbitre (règle foot en salle).

Nous demandons à chaque équipe participante de fournir un arbitre assistant pour chaque rencontre les concernant.

ARTICLE 5: *Pour le gagnant de ce tournoi,* ***UN TROPHEE OFFERT « Challenge MOREAU »*** *à remettre en jeu.*
(Définitif si gagnant 3 années consécutives ou 5 années non consécutives).
Et, pour la première équipe composée de plus de 50% par ses salariés, un Challenge offert par Citroën Vierzon.
(Définitif si gagnant 3 années consécutives ou 5 années non consécutives).

ARTICLE 6: Tout cas non prévu par ce règlement sera étudié et réglé par la commission des organisateurs.

ARTICLE 7: Le Club du **Vierzon Football Club** décline toutes responsabilités pour les accidents et vols pouvant survenir dans l'enceinte et aux abords du Stade Brouhot, lieu des rencontres et ce, pendant toute la durée du tournoi.

ARTICLE 8: Après avoir pris connaissance du présent règlement, le club s'engage à le respecter et devra notamment être présent au Stade Brouhot à 18 Heures 15 au plus tard, pour la ou les équipe(s) engagée(s).

Début du tournoi à 19 Heures 00

La commission Du Tournoi